



## Cahier des normes

Les directives contenues dans ce cahier s'appliquent à toutes les versions du logo.

### Espace de protection

Pour accroître l'impact visuel du logo, celui-ci doit être entouré d'un espace de dimension égale à celle de l'ouverture du « c ». Cet espace de protection doit demeurer libre de tout élément visuel (graphique, typographique ou autre).



### Dimension minimale

Pour que le logo reste visible en tout temps, sa largeur ne doit jamais être inférieure à 1 po (2,54 cm).



1 po / 2,54 cm

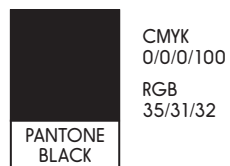
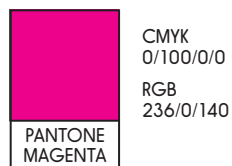


2,5 po / 6,35 cm

## UTILISATION DU LOGO - COULEURS DU LOGO

### Utilisation couleur

Éléments distinctifs de notre identité, les couleurs du logo doivent toujours être reproduites fidèlement en fonction de l'application choisie.



### Utilisation du logo sur fond de couleur

Le logo doit être utilisé en fonction des normes énoncées dans le présent document, sans aucune modification. Ces règles visent à maximiser l'impact du logo et préserver l'intégrité de la marque.

#### Présentation privilégiée

Sur fond blanc  
ou de couleur pâle



Renversé  
sur fond noir



Renversé sur fond  
de couleur foncée (autre que noir)



### Utilisation noir et blanc

Le logo noir et blanc doit toujours être utilisé en noir 100%, aucune tonalité de gris ne doit apparaître.



Le logo destiné aux partenaires suit les mêmes règles que le logo de Montréal, métropole culturelle. Deux versions sont disponibles, verticale ou horizontale. Sur un fond de couleur, le texte du mot « Partenaire » doit être traité de la même façon que les mots placés au centre du « C ».

Logo partenaire horizontal  
couleur

Partenaire



Logo partenaire horizontal  
noir et blanc

Partenaire



Partenaire



Logo partenaire horizontal  
renversé sur fond noir

Partenaire



Logo partenaire horizontal  
sur fond de couleur foncée  
(autre que noir)

Partenaire



Logo partenaire vertical  
couleur

Partenaire



Logo partenaire vertical  
noir et blanc

Partenaire



Partenaire



Logo partenaire vertical  
renversé sur fond noir

Partenaire



Logo partenaire vertical  
sur fond de couleur foncée  
(autre que noir)

Partenaire



Vous devez toujours utiliser les originaux des logos qui vous sont fournis, sans aucune modification.

- Ne jamais modifier les couleurs des éléments du logo.
- Ne jamais modifier la taille ou la proportion des éléments du logo.
- Ne jamais ajouter ou éliminer quoi que ce soit au logo.
- Ne jamais modifier les polices de caractères des éléments du logo.
- Ne jamais placer le logo sur un fond qui nuit à sa lisibilité.
- Ne jamais ajouter du texte au logo.

QUELQUES EXEMPLES D'APPLICATIONS

Cabinet du maire et du comité exécutif

**Montréal**

Pour diffusion immédiate

Montréal est l'hôte du Sommet mondial Écociité 2011  
**Le développement durable est à l'honneur cette semaine à Montréal!**

Montréal, le 22 août 2011 – Alors que se déroule présentement dans la métropole le Forum des villes viables, c'est aujourd'hui le coup d'envoi du Sommet mondial Écociité 2011, au Palais des congrès jusqu'au 28 août. À titre de partenaire principal de l'événement, c'est avec enthousiasme que la Ville de Montréal accueille cette semaine près de 1200 personnes venues de tous les coins du monde afin de discuter de différents aspects liés au développement durable en milieu urbain. Organisé par le Centre d'écologie urbaine, la 9<sup>e</sup> édition du Sommet mondial Écociité se tient pour la première fois dans une ville nordique.

« Ce sommet, je l'espère, stimulera les réflexions, les échanges et les apprentissages, et permettra de partager la façon dont chacun d'entre nous peut contribuer au développement d'une écociité. Par ailleurs, nous souhaitons que ce sommet soit porteur d'actions concrètes en faveur de l'adaptation aux changements climatiques, de la mobilité et de l'aménagement urbain durables, de la protection, de la préservation de notre biodiversité et de notre qualité de vie », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

**Participation active de la Ville de Montréal**  
 Montréal est pionnière au Québec en termes de participation collective et de mise en œuvre d'actions concrètes pour le développement d'une métropole durable. Tout au long du Sommet, la Ville sera au centre de l'action alors que plusieurs experts municipaux mettront leur expertise de l'avant dans le cadre de différents ateliers et conférences. Ceux-ci porteront notamment sur les initiatives émanant du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* et du *Plan corporatif de Montréal en développement durable*, du *Plan de transport*, de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, ainsi que sur les programmes d'habitation, la recherche appliquée sur les arbres urbains, les mesures pour réduire la consommation de l'eau, la mobilité durable, la gouvernance, la participation citoyenne dans la planification urbaine, etc.

Un kiosque d'information sur les différentes sphères d'activités dans laquelle la Ville œuvre en matière de développement durable sera aussi accessible pour les participants du Sommet. De l'information et des vidéos s'y trouveront, notamment sur le transport, le développement durable et les grands parcs.

« La Ville de Montréal compte le développement durable parmi ses plus importantes priorités. Il est devenu une assise sur laquelle se bâtit la ville. Par le biais de plusieurs initiatives, Montréal se développe de plus en plus en appliquant des notions de développement durable dans diverses sphères d'activités de la ville. Il s'agit d'un choix collectif fort en faveur d'une communauté qui converge vers le développement d'une écociité responsable et réellement durable », a ajouté M. DeSousa, vice-président du comité exécutif de la Ville et responsable du développement durable, de l'environnement et des parcs.

1

Bulletin d'information destiné au personnel de l'arrondissement de Saint-Laurent

Janvier 2009  
Vol. 6 no. 1

**Spécial retraités et 25 ans de service**

**Mot de Serge Lamontagne**

Madame, Monsieur,

Nous sommes toujours fiers de vous proposer ce numéro spécial qui rend un bel hommage à nos collègues ayant célébré 25 ans de service ou pris leur retraite l'an dernier. Les membres du conseil et moi les avons accueillis à la mairie le 9 décembre dernier alors que s'abaissait sur nous la première tempête de neige d'importance de la saison. Ceci fait en sorte que plusieurs des invites n'ont pu assister à la cérémonie et apparaître dans ce numéro du bulletin *Au cœur de l'action*, mais notre gratitude envers eux n'en est pas moins grande pour autant!

Plus près de nous, lors de la séance du conseil du 6 janvier, la conseillère d'arrondissement Michèle D. Biron, appuyée par ses collègues du conseil, a également demandé que l'on transmette ses félicitations pour le travail accompli par nos équipes à toutes les personnes concernées. Voilà une excellente façon de commencer l'année!

En février, nous aurons aussi le plaisir de mettre en vedette d'autres collègues puisque nous vous présenterons une sélection de photos tirées du dîner de Noël des employés tenu le 18 décembre au Centre des loisirs. Il s'agissait d'une nouvelle formule qui semble avoir eu du succès d'après les commentaires reçus. Nous en avons pour preuve la photo qui accompagne ce texte.

En terminant, j'aimerais vous offrir mes meilleurs vœux pour l'année 2009! Sur le plan professionnel, nous pourrions la consolider des nombreux charniers que nous avons amontrés. Nul doute que nous aurons la satisfaction d'assister à la concrétisation de plusieurs projets qui nous tiennent à cœur!

Serge Lamontagne, MBA  
 Directeur de l'arrondissement

Partenaire

Saint-Laurent Montréal

**les journées de la culture**

**24, 25 et 26 septembre 2010**  
**ACTIVITÉS GRATUITES**

[www.journeesdelaculture.qc.ca](http://www.journeesdelaculture.qc.ca)

Partenaire

Québec

ISO

Hydro Québec